

Colère des chômeurs chassés de l'assurance

Des milliers de personnes ont été boutées hors de l'assurance chômage le 1^{er} avril dernier. A Genève, quelque 500 personnes ont manifesté en silence. Témoignages.

«**J**e ne mange plus. Je ne dors plus. J'avais encore droit à 220 jours d'indemnisation et tout à coup, plus rien. Je me retrouve à la rue», témoigne Cidalia, mère de famille, au début de la manifestation organisée samedi dernier à Genève par un groupe de chômeurs et soutenue par les syndicats et les partis de gauche. Quelque 500 protestataires se sont rassemblés devant l'Office cantonal de l'emploi des Glacis-de-Rive, puis face à l'Hospice général avant de rejoindre l'Hôtel-de-Ville. Comme cette dame, 2313 sans-emplois genevois se sont retrouvés exclus de l'assurance chômage en même temps, le 1^{er} avril. Ils sont entre 15 et 20000 dans toute la Suisse! C'est l'effet de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur le chômage. Une loi rejetée par 60% des Genevois, mais acceptée au niveau suisse par 53% des votants.

De chômeur à «assisté»

Or au lieu d'atténuer les conséquences de cette nouvelle législation pour les Genevois, canton à fort taux de chômage, les autorités cantonales se sont empressées de supprimer le Revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS). Ce dispositif permettant aux chômeurs en fin de droit de ne pas devoir recourir à l'assistance sociale de l'Hospice général. Du coup, la plupart des chômeurs ayant épuisé leurs indemnités vont devoir aujourd'hui dépenser la quasi-totalité de leurs économies, avoir recours à l'aide de leurs familles et vendre leurs biens, à commencer par leur voiture, avant de pouvoir recevoir la maigre assistance de l'Hospice général. Sur les 2313 chômeurs en fin de droit au 1^{er} avril, seuls 450 devraient avoir recours à une indemnisation de l'Hospice dans



Christophe Koessler

Comme des milliers d'autres chômeurs, Cidalia s'est brusquement retrouvée en fin de droit le 1^{er} avril, sans qu'aucune solution ne lui soit proposée.

un premier temps. Une démarche cependant mal perçue par beaucoup de personnes concernées, car elles passent d'un statut d'assuré à celui d'«assisté». Sans compter aussi l'humiliation d'être contrôlé en permanence. «J'essaierai par tous les moyens de ne pas recourir à l'Hospice. Car vous y êtes mis à nu. Il faut donner les relevés bancaires sur toute une année, vos biens. Ils m'ont même demandé la fiche de salaire de mon fils qui est en apprentissage», déclare Cidalia, visiblement inquiète et très en colère.

L'emploi se raréfie

Bien d'autres chômeurs sont venus

manifestar leur inquiétude ce 2 avril. C'est le cas d'Isabelle, 57 ans, vendeuse et syndiquée Unia: «Cela fait plus d'une année que je suis sans travail. Pourtant j'envoie de nombreuses postulations. L'âge et le fait d'être au chômage n'aident pas». Trois jeunes acteurs de théâtre partagent aussi leur préoccupation: «Le problème dans notre branche, c'est que le travail n'est pas constant. On craint de ne plus arriver un jour à atteindre les 12 mois de cotisations nécessaires sur 2 ans et de se retrouver démunis. On ne choisit pas cette profession pour être riche, mais qu'on nous permette quand même de manger», lance Laure-Isabelle.



Neil Labrador

Les militants de l'Association de lutte contre les injustices sociales et la précarité s'en sont pris en chantant, sur un air bien connu, au ministre genevois de l'emploi: «Longchamp s'en va-t-en guerre, sacrebleu les chômeurs vont pas se laisser faire...»

De l'argent à la pelle

Pourtant de l'argent pour financer le chômage, il y en a: en 2008, le peuple suisse a accepté une réduction substantielle d'impôts aux entreprises, estimée alors à quelques dizaines de millions de pertes par la Confédération. Elle se chiffre aujourd'hui en milliards. «Cette réduction permet à l'UBS et au Crédit suisse de distribuer 56 milliards de dividendes à ses actionnaires sans qu'un seul franc d'impôt ne soit payé», s'est indigné, au micro, le syndicaliste Bernard Remion, de la CGAS. A titre de comparaison, la nouvelle loi sur le chômage ne devrait générer que 620 millions

d'économies pour l'Etat. «Pour les «petits sacrifices», adressez-vous aux gros bénéficiaires!», indiquait judicieusement une pancarte dans la manifestation. De leur côté, les syndicats genevois réclament l'instauration urgente de 120 indemnités cantonales de chômage pour les personnes en fin de droit. Une loi sera déposée prochainement devant le Grand Conseil. Par ailleurs, le référendum contre l'abolition du RMCAS devrait être prochainement déposé, plus de 10000 signatures ayant été récoltées sur les 7000 requises.